



Nous recrutons  
un.e Conseiller.ère en prévention niv. I ou II  
H/F/X (niv. B) à temps plein (CDD/CDI)  
Réf. 2025/100

Le CPAS d'Anderlecht offre un soutien et un accompagnement aux anderlechtois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio-professionnel, activités culturelles, etc. Il vise à amener les bénéficiaires vers une autonomie maximale, en partant de la prise en compte de la situation personnelle de chacun.

### LE SERVICE

Le Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPPT) a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être au travail.

### VOTRE MISSION

- Vous êtes l'interlocuteur privilégié des collaborateurs et de l'employeur pour toutes les questions liées au bien-être et à la prévention au travail
- Vous détectez et évaluez les risques professionnels, puis élaborez des plans d'action et de prévention adaptés
- Vous coordonnez le secrétariat et le suivi du Comité pour la Prévention et la Protection au Travail
- Vous rédigez les rapports périodiques (mensuels et annuels) et assurez le traitement des fiches d'accidents du travail
- Vous concevez, proposez, organisez et/ou animez des formations en lien avec la prévention et le bien-être au travail

### VOTRE PROFIL

- Vous êtes titulaire d'un Bachelier, complété par une certification CPI de niveau I ou II
- Vous agissez avec intégrité et collaborez aisément avec des interlocuteurs aux profils variés
- Vous faites preuve d'un esprit critique affûté, d'une grande capacité d'adaptation et d'aisance rédactionnelle
- Vous êtes proactif, orienté solutions et animé par les résultats
- Une expérience dans la fonction publique, en maison de repos ou dans le domaine de la sécurité est un plus
- Vous parlez français et/ou néerlandais (brevet TravaillerPour (Selor) ou disposé à l'obtenir)

### OFFRE ET AVANTAGES

- Contrat à durée déterminée prolongeable en CDI à temps plein
- Possibilité de formation continue sur le terrain
- Prise en charge des frais de déplacement
- Reconnaissance de l'expérience professionnelle
- Régime congé attrayant
- Chèques-repas
- Horaire flexible
- Assurance hospitalisation collective et service social collectif
- Possibilité de télétravail + indemnité
- Échelle barémique B (min. 31.594 € brut/an sans expérience/34.930 € brut/an 5 ans d'expérience)

**Vous êtes désireux de vous investir pleinement dans des actions innovantes et d'apporter une valeur ajoutée à nos projets sociaux ?**



Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par mail à [recrutement@cpas-anderlecht.brussels](mailto:recrutement@cpas-anderlecht.brussels) avant le 27 novembre 2025, en mentionnant la référence 2025/100.

Pour plus de détails concernant la fonction et les compétences requises, le descriptif de poste est disponible sur simple demande, par mail.